



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 5 septembre 2022 à 19 heures à Pau

Présents

Bernard CANUT-ROCAFORT, Janick CAZAUBON, Pascal COURTIN, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

Excusés et représentés : Françoise CAVALIER représentée par Alain PUJO, Thierry COUMEL représenté par Pascal COURTIN et Yves ÉMENT représenté par Catherine LAURANS-SOENEN.

La séance est ouverte à 19 h 15.

Votants = 15

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement de la décision prise par voie électronique
- II. Budget
- III. Remplacement de la secrétaire administrative
- IV. Site internet
- V. Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- VI. Révision des DVA en prêt
- VII. Forums des associations
- VIII. Organisation de randonnées très faciles pour les Amis ayant eu un problème de santé
- IX. Informations (nouveaux formulaires d'adhésion, projets en cours, locaux, indicateurs...)
- X. Questions diverses
- XI. Calendrier

I - ENREGISTREMENT DE LA DÉCISION PRISE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

Le compte rendu du conseil d'administration (CA) du 20 juin 2022 a été approuvé avec 13 voix pour (deux administrateurs absents lors de la réunion n'avaient pas à voter) le 25 juin 2022, via Zoutch.

II – BUDGET

Il est trop tôt pour voter le bilan 2021-2022 et le budget prévisionnel 2022-2023 (BP 22-23) car des éléments manquent. Une ébauche du BP 22-23 est présentée aux administrateurs par le trésorier. L'objectif de 500 adhérents n'ayant pas été atteint l'année écoulée, le budget sera basé sur une estimation prudente de 450 adhésions. Par ailleurs, l'augmentation de certaines dépenses est incontournable : salaires et charges, programmes, fluides siège social (Tarbes), amortissements (nouveau site internet). La division par deux des frais d'assemblée générale et de collations après les réunions ne suffira pas.

La solution pour atteindre l'équilibre entre les dépenses et les recettes prévisionnelles 2022-2023 serait de faire une reprise sur la réserve constituée par l'association.

Vote pour valider le principe de la reprise sur réserve afin d'équilibrer le BP 22-23

Pour : 14 – Contre : 0 – Abstention : 1

III – REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

La secrétaire salariée par les APNP, à hauteur de 15 heures hebdomadaires, envisage de quitter ses fonctions fin mai 2023. Elle a fait une demande de rupture conventionnelle de contrat de travail qui peut être acceptée ou non. Ce départ, quelles que soient ses conditions entraînera des charges supplémentaires et l'organisation de son remplacement selon un calendrier à fixer précisément.

Un petit groupe de travail composé du président, du vice-président, de la secrétaire générale et du trésorier est chargé d'étudier les modalités à mettre en œuvre.

IV – ÉVOLUTION DU SITE INTERNET

Françoise DALIGAUX, responsable de ce projet explique que le site sera refondu avec des outils actualisés, ce qui évitera, on l'espère, les bugs que l'on connaît. Le "nouveau" site devrait être opérationnel en janvier ou février 2023. Quelques testeurs seulement y auront alors accès pour une période de rodage. Les encadrants saisiront ensuite les sorties du programme n°245 sur le site en développement. Enfin, pour les adhérents, il y aura environ deux semaines de transition (mi-mai) pendant lesquelles les inscriptions se feront uniquement via les permanences. Ces délais seront précisés sur le site.

Le site est un formidable outil de communication. Il est nécessaire qu'il soit mieux référencé sur Google. À cette fin, il serait utile que toutes les personnes qui souhaitent agir en faveur de l'association donnent un avis (positif), quand elles recherchent les APNP Pau ou APNP Tarbes sur Google, dans l'encart à droite.

V – APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Il s'agit d'un travail complexe, pour lequel aucun administrateur actuel n'a les compétences juridiques requises, ce qui rend la tâche d'autant plus difficile. Malgré quelques avancées grâce à l'aide ponctuelle d'une adhérente travaillant à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), les fiches de registre de traitement ne sont pas encore finalisées. A priori, il faut une fiche pour la gestion des adhérents, une pour la gestion de la paie et une pour la gestion des prestataires. Le registre contenant ces fiches devra être tenu à jour et disponible dans chaque permanence.

VI – RÉVISION DES DÉTECTEURS DE VICTIMES D'AVALANCHE (DVA) DE L'ASSOCIATION

La révision est obligatoire mais les modèles anciens ne sont plus révisés. C'est le cas de ceux (cinq à Tarbes et trois à Pau) qui sont mis à disposition des adhérents pour une somme modique.

Alpy'rando questionné a proposé de prendre en charge nos appareils, de les renvoyer à chaque fournisseur. Si le DVA est révisable, l'association paiera la révision et le remettra en service, sinon le fournisseur mettra au recyclage l'appareil.

La flotte des DVA ne sera pas renouvelée car le prix d'un appareil est élevé et son amortissement impossible dans des délais raisonnables compte tenu du montant demandé aux adhérents pour une mise à disposition.

VII – FORUMS DES ASSOCIATIONS

Ils auront lieu à Pau le samedi 10 septembre et à Tarbes les samedi 10 et dimanche 11 septembre.

Les permanences et la commission communication sont chargées d'assurer l'organisation des stands et leur animation. Un appel est lancé afin de renforcer les équipes.

VIII – RANDONNÉES TRÈS FACILES POUR LES AMIS AYANT EU UN PROBLÈME DE SANTÉ

Certains (anciens) adhérents ne peuvent plus participer aux randonnées de nos programmes suite à des problèmes de santé. Il serait souhaitable de leur offrir des randonnées adaptées, avec un rythme plus lent par exemple, afin qu'ils puissent continuer à faire partie des Amis du Parc.

Une réflexion est à mener sur cette question avec les encadrants.

IX - INFORMATIONS

Nouveaux formulaires d'adhésion

Joëlle LE LAY a réalisé cet été les nouveaux formulaires d'inscription aux APNP avec l'aide de l'équipe constituée notamment de Françoise DALIGAUX et, ponctuellement, d'une adhérente qui travaille pour la CNIL. Les principales modifications sont :

- Une présentation plus claire avec des regroupements thématiques, sur une seule page
- La dissociation du bulletin pour adultes de l'adhésion d'un mineur

- L'ajout du logo, de l'affiliation de l'association et des coordonnées des permanences
- L'ajout du consentement optionnel pour la communication de coordonnées téléphoniques
- L'extension des engagements : respect des statuts, du règlement intérieur dans son intégralité, des directives données par les encadrants et un équipement convenable pendant les sorties.

Les nouveautés ont été adaptées au formulaire en ligne d'HelloAsso avec Valérie RAVOIRE, la secrétaire administrative.

Projets en cours

Partenariat avec la ville de Pau – Activités périscolaires

Alain PUJO a envoyé un message à la référente pédagogique et éducative à la direction Sport-éducation de la ville de Pau afin de relancer le projet. En attente d'une réponse. Hervé LATKOWSKI va reprendre contact avec la mairie de Pau sur ce sujet.

Rencontres avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Cinq places ont été ouvertes aux adhérents sur le site internet. Inscriptions avant le 13 septembre.

Festival Image Nature

Il aura lieu à Cauterets du 23 au 25 septembre 2022 sur le thème des animaux volants.

Les dates ont été fixées après l'élaboration de notre programme et la ville de Cauterets a sollicité les APNP par courriel le 26 juillet seulement. Janick CAZAUBON animera des ateliers pour les scolaires le vendredi, comme les années précédentes. Par contre l'association ne tiendra pas de stand, d'autant que le dimanche 25 est la journée « rando-café » dans le 64.

Montagne propre

Manifestation organisée le 17 septembre par la ville de Cauterets dont la demande auprès des APNP est arrivée tardivement et sans précision. L'association n'y participera pas cette année et demandera à être informée plus tôt afin de pouvoir éventuellement inscrire une sortie spécifique au programme.

Mise en valeur du pont de l'Adour à Tarbes

Serge MAS a proposé à la ville de Tarbes un projet destiné à rendre plus visibles les 14 marques, indiquant les hauts sommets, tracées sur le parapet de ce pont par Georges LEDORMEUR. Ce grand pyrénéiste a vécu à Tarbes, on lui doit aussi la naissance du CAF de Tarbes. Ce projet pourrait associer différents partenaires. En attente d'une réponse.

Centenaire du Musée pyrénéen

Trois activités en lien avec le centenaire du Musée pyrénéen sont sur le programme. Afin de faire un peu de publicité à cet événement, une accroche sera mise sur le pop-up avec un renvoi de façon à informer davantage les adhérents qui le souhaitent.

Locaux

Volonté de faire des économies

- Salles de réunion

L'association connaît des difficultés pour trouver des salles disponibles et gratuites ou peu onéreuses.

La réunion des encadrants aura lieu à la cité des Pyrénées, salle Hector, le 30 septembre. C'est la solution trouvée la moins onéreuse.

Le grand bureau du local de Pau est transformé en salle de réunion.

- Chauffage local de Tarbes

Le chauffage du local de Tarbes est individuel et son coût est important. Une étude sera réalisée par la permanence de Tarbes afin de vérifier l'état du programmateur et des convecteurs.

Commissions

Statuts-règlement intérieur

Prochaine réunion le 12 septembre sur la révision du règlement intérieur.

Communication

Prochaine réunion début octobre.

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Quatre administrateurs sont en fin de mandat cette année : Thierry COUMEL, Yves ÉMENT, Élisabeth LABAT et Hervé LATAKOWSKI.

Trois postes étaient vacants. Sept nouveaux mandats peuvent donc être attribués.

Indicateurs de suivi de la vie de l'association

2021-2022 : 429 adhérents +22 Pass-Randos au 25 août 2022.

2022-2023 : 201 adhérents au 5 septembre 2022 à 14 h.

X – QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

XI - CALENDRIER

- Samedi 10 septembre : Forum des associations à Pau
- Samedi 10 et dimanche 11 septembre : Forum des associations à Tarbes
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Fête de clôture du centenaire du Musée pyrénéen à Lourdes
- Vendredi 30 septembre : Réunion des encadrants à Pau (cité des Pyrénées)
- Dimanche 25 septembre : Rando-café dans le 64
- Mardi 27 et mercredi 28 septembre: journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
- Samedi 19 novembre : assemblée générale ordinaire
- Lundi 21 novembre : conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration aura lieu lundi 21 novembre 2022 à 19 heures à Pau, cité des Pyrénées

La séance est levée à 21 h 06.

Le président



Hervé LATAKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY